

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 5

Artikel: Les couleurs vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les couleurs vaudoises.

Le concert donné, sur la plage de la Palud, par l'Union instrumentale, dans la soirée du 24 janvier, nous a rappelé notre belle fête de l'indépendance, célébrée il y a deux ans, à pareille date. Le souvenir de la cocarde verte que portaient joyeusement, ce jour-là, tous les Vaudois, hommes et femmes, jeunes et vieux, et que chacun a religieusement conservée, donne quelque intérêt aux lignes suivantes, qui nous furent communiquées, il y a une trentaine d'années, par M. John Blavignac, dont personne ne contestera la compétence en pareille matière :

« Si l'on remonte à des temps très anciens, on constate qu'à l'origine les couleurs du Pays-de-Vaud étaient le rouge et le blanc. Autrefois, c'était précédés d'huissiers à manteaux rouges que les députés prenaient place aux Etats de Vaud. En 1723 encore, les milices vaudoises qui accompagnaient Davel portaient comme uniforme les parements et les bas rouges. Suivant un témoignage cité par M. Olivier, quand le précurseur des libertés vaudoises parut sur l'échafaud, il était richement vêtu de rouge.

« L'usage de ces couleurs remonte haut : nous le croyons antérieur à la croix d'argent sur le champ de gueules (couleur rouge) de la maison de Savoie. L'évêché de Lausanne porte encore : parti d'argent et de gueules ; Soleure, qui ressortissait du même évêché, a conservé le rouge et le blanc comme couleurs héraldiques. Plusieurs villes vaudoises les offrent encore : Morges présente un écusson coupé blanc et rouge, chargé au premier de la Morges saillante, au second de la Morges d'argent.

« Lausanne aussi coupe d'argent et de gueules.

« La Baronie de Vaud avait un écusson d'argent à la montagne de sable, image curieuse des Alpes blanches et des Joux noires.

« La République Lémannique (canton du Léman), constituée le 24 janvier 1798, prit le vert pour sa couleur. Tous ses délégués portaient la suédoise (c'est ainsi qu'on appelait alors le brassard), en ruban vert, et les magistrats marchaient ceints de l'écharpe tricolore, jaune, verte et bleue.

« La cocarde verte fut le signe de ralliement du nouvel ordre de choses, et les premiers volontaires endossèrent l'uniforme bleu, dont les revers jaunes furent d'abord verts.

« Enfin le canton de Vaud actuel, composé de la majeure partie du Pays-de-Vaud, et définitivement constitué en 1803, adopta, par un décret du 16 avril de cette année, l'écusson coupé d'argent et de sinople (couleur verte), chargé au premier des mots : Liberté et Patrie.

(Reproduction interdite).

A table d'hôte.

Quelqu'un a eu l'aimable obligeance de nous adresser un numéro du *Mercur*, journal des voyageurs de commerce, que nous avons lu avec plaisir. Il contient, entre autres, un arti-

cle sur la table d'hôte, rédigé d'une plume alerte et spirituelle, mais sans doute dans un moment de mauvaise humeur :

En voici quelques passages :

« La table d'hôte, telle que nous la connaissons dans notre pays, et telle qu'elle est aussi probablement dans les pays voisins, a de gros défauts, non seulement au dire des voyageurs de commerce, mais de l'avis de tous les voyageurs ordinaires. En général, la table d'hôte est depuis longtemps stationnaire dans sa forme, dans son genre et dans ses menus ; il nous paraît que ses défauts ont augmenté au lieu de se corriger ; elle est toujours plus insipide, toujours plus invariable.

« Prenons n'importe où, dans quel genre d'hôtel que ce soit, une salle longue, avec une glace à l'extrémité et quelques glaces de côté, entre chaque fenêtre ; plaçons-y une table, une seule, aussi longue que possible, ornons-la d'une plante à feuillage en haut, d'une plante à feuillage en bas, d'un bouquet de fleurs artificielles au milieu, alignons sur la nappe blanche vingt, trente, cent couverts, bien symétriquement, et nous aurons le décor classique de la table d'hôte.

« Puis, à midi et quart, ou à sept heures du soir, faisons donner par la cloche de l'hôtel le signal de servir, et sommeliers en queue de morue iront prendre leurs postes fixes, à intervalles bien réguliers, achevant ainsi de nous rappeler que nous ne sommes pas en partie de plaisir, que nous allons devoir manger en mesure, sans broncher, sans rire surtout.

L'esprit et la gaieté n'ont pas leurs places à table d'hôte ; la bête seule n'y perd pas ses droits ; qu'on la bourre, qu'on la gave, et qu'elle ressorte bien gonflée, marchant à peu près au pas, capable — physiquement — de supporter les fatigues subséquentes, c'est tout ce que nous pouvons lui demander. D'intellect il ne faut plus parler, quand on a passé par ce moule-là.

« Encore si le menu rachetait par sa variété et par la distinction de ses apprêts la monotonie de l'entrée en scène, mais non ! Après le potage : bouillon, tapioca, vermicelle ou purée pois — bisque dans les grandes occasions — voici le poisson en sauce blanche, ou les petits pâtés, puis le rôti bien dur — s'il était bien cuit l'on en mangerait trop — entouré de quelques légumes à petites doses, puis le poulet, l'éternel poulet, le poulet phénix, dirons-nous, car depuis que la table d'hôte existe, nous le voyons toujours renaître de ses cendres ; plus nous en mangeons, plus on nous en sert ; nous croyons l'anéantir à force d'en avaler ; il revient toujours, persistant, tenace et coriace. Nous gagerions qu'il s'est mangé, depuis que la table d'hôte existe, cent fois plus de poulets que la nature n'en a fait naître ! Après le poulet, un petit dessert, des amandes, des noisettes, des raisins secs et des cure-dents.

« Arrivée à ce point, la « table d'hôte » est finie. Avec autant de zèle qu'ils ont mis à nous servir, les sommeliers nous enlèvent sous le nez les derniers vestiges du repas, puis la bête, alourdie, se lève et va, si possible, digérer

ailleurs sa bourrée et chercher à retrouver l'esprit qui lui a faussé compagnie. Telle est la table d'hôte que nous connaissons, sans charme, sans gaieté, sans variété. La seule chance que le voyageur ait de s'y distraire, c'est de s'y placer en face d'un joli minois, ou à côté d'une compagne qui s'ennuie autant que lui et ne demande qu'à babiller. Mais encore s'il a cette chance rare, il court d'autre part le risque de s'asseoir à côté d'une Anglaise qui aime à s'ennuyer et qui vide les plats avant de les lui passer ! Le mieux dans l'état actuel de la table d'hôte, c'est de chercher à s'y trouver en compagnie d'un collègue. Alors, du moins, si l'on n'a pas une provision de bonne humeur suffisante pour s'y plaire, on aura la consolation de s'ennuyer à deux. »

Nous avons ri de bon cœur en lisant l'histoire qui va suivre ; aussi la recommandons-nous aux amateurs de paiois.

La garda-roba à Cretton.

Dâvi Cretton avâi atsetâ 'na garda-roba à l'eincan dâi frârs Pétolon ; n'est pas que lo Dâvi aussâi fautâ dè màoblio, kâ l'avâi præo dè tot que vegnâi sai dè son père et dè sa mère, sai dè sa fenna que l'âi avâi apportâ on pecheint trossé tot batteint nâovo ; mà la serveinta à Cretton, que cuntsivè tot amont dezo lè tiollès dein on petit cabouin que l'aviont fè à n'op carro dâo lénau, sè plliègnâi adé que n'avâi rein po reduirè sè nippès et lo Dâvi que sè trovâvè per hazâ à l'eincan a de : « Baque, miseint-la ! » Et l'a z'ua po hountanta francs et veingt centimes à cé que criâvè la mise.

Clia garda-roba ne sè démontâvè pas coumeint cliâo que font ora, mà cein ètâi iena à la vilha moûda, fêta totâ dè 'na pice, montâiè su quatre pi, hiauta et lardzo qu'on dianstre io on poi reduirè d'on côté onna dozanna et demi d'haillons avouè lè z'habits militéro, lo sa, la carabine et tot lo commerce, pu on trabbliâ dessus que poi teni onco 'na balla tête de linsus, et dè l'autro côté quatre à cinq z'auto trabbliâ avouè ion qu'avâi on terein à sarraillè po reduirè la mounia.

Lo Dâvi s'est de : « Sarâ po noutra serveinta, la Diustine, que piornè adé que ne sâ rein io reduirè ! »

Quand l'eût don payi la garda-roba, Cretton va criâ son valet et on ovraï po la lài montâ tant qu'amont à la tsambra dâo lénau, et, ma fâi, cein n'ètâi pas tant ézi à fèrè, kâ c'ètâi oquidè dè pèsant et pou coumoudo à trimbâllâ ; pu failliâ montâ trai reintsès d'égrâ asse drai que n'ètsila, que lào z'a faillo on part dè iadzo veri et reveri clia garda-roba sai ein long, sai dè travail po poi la fèrè passâ amont sein ribliâ lè mourets, ni rein fèrè veni avau.

Coumeint vo peinsâ, lè dou gaillâ ont dû socliâ on part dè iadzo dévant d'arrevâ tot amont et chavont ti dou coumeint dâi bâo quand furont arrevâ à lénau.

— Ora ! se fe lo valet à Cretton à son père, compto que n'ein præo affanâ on part dè verro

